

Pétition pour la reconnaissance du personnel de santé novembre 2023

Nous, employé.e.s de la santé, lançons un cri d'alarme. Pendant la pandémie de COVID-19, on nous a applaudi chaque soir en signe de gratitude. Pourtant, aujourd'hui, tout augmente (les primes maladies +20% en deux ans), tandis que nos salaires stagnent.

C'est absurde ! L'Indice des Prix à la Consommation (IPC) ne cesse d'augmenter (+5.4%), mais pas nos salaires qui restent figés. Où est la logique ? Nous méritons bien plus que des ovations !!!

Nous revendiquons :

- L'augmentation salariale pour compenser l'IPC manquant de 2023 et celui de 2024 soit **+3.8%** dès janvier 2024.
- Des aménagements de fin de carrière dont la mise en œuvre d'une rente pont AVS... On discute depuis 2014 !
- Le passage des infirmiers.ères en classe 8, connu depuis 2019 et confirmé en 2021. (Chaque année, l'infirmier.ère donne à son employeur l'équivalent d'un mois de salaire !)
- La revalorisation salariale de toutes les fonctions de la famille soins : infirmier.ère, TRM, ASCC, IDDO, physio, spécialiste, etc.

Signez et faites signer cette pétition, pour exiger une juste reconnaissance de nos héros, héroïnes de la santé !

Nom	Prénom	E-mail	Signature

Cette pétition sera traitée avec une totale confidentialité et en respectant la protection des données. Les signatures seront conservées au GASS. Seul le nombre de signatures sera communiqué !

Merci de transmettre cette pétition au GASS, C° SYNA, Rue de St-Maurice 2, 2000 Neuchâtel ou info@asi-neju.ch, neuchatel@ssp-vpod.ch, neuchatel@syna.ch d'ici le 5 décembre 2023.